

FEUILLE DE ROUTE OUTRE-MER DU CNRS

La feuille de route a pour objectif de définir une stratégie pour le CNRS dans les territoires d'Outre-mer, lisible et visible aussi bien en interne qu'à l'externe. Elle a été voulue pragmatique tout en étant ambitieuse, s'appuyant sur la réalité du terrain, les défis de la connaissance face aux enjeux de ces territoires et cohérente avec la stratégie globale du CNRS.

Elle a été construite sur les constats issus de l'état des lieux (document distribué le 12 janvier 2023). Celui-ci a montré qu'il était important de construire la future stratégie autour de quelques principes qui seront énumérés. Pour finir, elle sera ensuite déclinée sur chacun des territoires avec des propositions concrètes.

I- CONSTATS

Les Territoires Outre-mer, qui constituent « l'archipel France » et représentent plus de 80% de la Zone Economique Exclusive française, portent des enjeux géostratégiques majeurs pour le pays dans les trois océans. Ils sont essentiellement situés dans la zone inter-tropicale à une distance comprise entre 7000 kms et 17000 kms de Paris.

Ces territoires sont considérés aujourd'hui comme très vulnérables et comme des sentinelles « marqueurs » des impacts du changement global sur les questions de préservation/adaptation de la biodiversité, de préservation des ressources naturelles, des risques naturels qu'ils soient sismiques, volcaniques ou climatiques, la montée de la mer, et des maladies émergentes. Un des enjeux cruciaux pour l'Etat et les territoires est de prévoir ses impacts, accompagner l'adaptation et le futur des populations, en particulier les citoyens des milieux insulaires dans ce contexte de vulnérabilité.

D'autres enjeux concernent ces territoires, et pour quelques-uns, le CNRS pourrait apporter des compétences :

- L'éducation est un enjeu majeur pour sensibiliser et former les jeunes à l'histoire et au patrimoine naturel de leur territoire. La formation à des métiers « du territoire » est aussi un enjeu pour l'Etat. Ce sont ces jeunes générations qui devront construire ce futur mais la réalité socio-économique, et parfois l'absence de filières de formation aux métiers de demain dans les territoires, les amène souvent à partir.
- La transition énergétique et les scénarios pour atteindre l'autonomie énergétique pour ces territoires.
- L'innovation et le potentiel socio-économique en lien avec des ressources naturelles.
- Les cultures très variées comme les langages de tous ces territoires en lien avec leur bassin régional.
- Les conflits d'usages exacerbés notamment en zone littorale

Les territoires d'Outre-mer sont **souvent** considérés pour le monde de la recherche :

- Comme des lieux exceptionnels en particulier pour l'étude de la biodiversité, le patrimoine naturel et les risques naturels. Ces thématiques sont des sujets d'intérêt pour la recherche et sont source de nombreux projets structurants portés par plusieurs partenaires ou par une démarche individuelle. Suivant les DROM-COM (Départements-Régions Outre-mer et Collectivités Outre-Mer), l'interaction avec les collectivités territoriales est très variable.
- Comme des ateliers offrant des opportunités individuelles ou d'équipe pour « nos thématiques hexagonales » sans interaction avec les territoires et les partenaires de site.
- Rarement comme des socio-écosystèmes dans les projets ce qui freine l'approche « recherche de solutions » face aux impacts du changement global.
- Porte d'entrée vers l'international en bénéficiant de l'ancrage dans un bassin régional du territoire considéré.

Les thématiques principales portées par le CNRS et partagées entre les DROM-COM, sont :

- Résilience de socio-écosystèmes insulaires face au changement global
 - Impacts du changement climatique
 - Impacts de l'anthropisation sur le patrimoine culturel et naturel
 - Déclin et préservation de la biodiversité et des ressources naturelles
 - Risques naturels
 - Risques anthropiques : pollutions, après-mines et espèces invasives
- Chimie des substances naturelles liée à un endémisme exceptionnel dans ces DROM-COM

Les forces ESR ont toujours été faibles avec moins de 800 Enseignants Chercheurs / Chercheurs répartis sur 6 territoires principaux (Antilles, Guyane, La Réunion, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française). Récemment, le Département de Mayotte s'est rajouté à cette liste avec la création d'une Université prévue au 1^{er} janvier 2024.

Le CNRS est le premier Organisme National de Recherches, mais ne représente dans les DROM-COM que 9% des forces en termes de personnels (72 permanents affectés) par rapport aux autres organismes présents. Il n'y a jamais eu de stratégie Outre-mer affichée pour le CNRS. Pourtant sa marque est importante pour les territoires : là où le CNRS a investi, il a su créer de bonnes relations avec le territoire, ses partenaires et les parties prenantes. Néanmoins, son rôle dans la structuration de l'ESR des Outre-mer interroge plus qu'il ne convainc.

Le CNRS pourrait poursuivre une stratégie qui l'a conduit à de belles réussites sur certains territoires et laisser les autres aux opportunités individuelles et/ ou collectives avec les partenaires. Doit-il aller au-delà ? Et si oui, quels sont les enjeux et ambitions pour le CNRS ?

II- ENJEUX POUR LE CNRS

L'approche de la recherche sur ces territoires doit évoluer. Les modes d'intervention classiques, projetant ce qui est fait en hexagone ne sont pas transposables de manière efficace. Il faut donc innover.

Le CNRS ne peut couvrir l'ensemble des défis qui se posent à ces territoires. De par sa transversalité, sa puissance de recherche et sa reconnaissance, il est attendu par les DROM-COM et l'Etat au-delà des activités de recherche actuelles, mais il ne peut conduire sa stratégie sur les territoires, SEUL.

Les enjeux sont multiples :

- Le CNRS doit porter visiblement sa stratégie et son ambition par des choix assumés en adéquation avec ses priorités. La stratégie DROM COM doit être partie prenante de la stratégie globale. Il faudra relier cette ambition aux nombreux projets PIA touchant ces territoires pour éviter un risque d'éparpillement.
- Il doit adapter son pilotage à la réalité des territoires, à la multiplicité des partenaires et à l'éloignement des centres de décision.
- Le CNRS a légitimité, en tant que 1^{er} organisme national de recherche, à être force de proposition et intégrateur des efforts de recherche pour faire émerger des projets ambitieux transdisciplinaires en lien avec les territoires ultramarins et les partenaires de site.
- Le CNRS prouve au travers de ses missions que la recherche est créatrice de valeurs pour la société au travers du transfert de la connaissance et de l'innovation conduisant à une économie durable pour le territoire. L'enjeu principal pour le CNRS sera d'aller plus dans une recherche plus perceptible par les parties prenantes au sein d'un territoire.
- La recherche peut être aussi un excellent vecteur de géostratégie scientifique. C'est clairement une piste d'amélioration de la politique de recherche ultra-marine.

III- AMBITIONS ET PRINCIPES DE LA FEUILLE DE ROUTE

Cette feuille de route s'appuie sur 3 ambitions pour le CNRS :

1^{ère} ambition : Patrimoine Naturel

Cette ambition se construit autour d'une thématique, qui rassemble la très grande majorité des forces et compétences des personnels CNRS travaillant sur les Outre-mer : « Résilience et adaptation des socio-écosystèmes inter-tropicaux insulaires ou amazoniens face au changement global ».

Les enjeux pour le CNRS sont :

- Aborder les grands défis de demain de ces territoires et de leurs populations en améliorant la connaissance par des approches intégrées et globales, donc transdisciplinaires.
- Renforcer les infrastructures existantes d'observations pour mieux prévoir et les infrastructures expérimentales pour mieux comprendre l'adaptation au changement global.
- Co-construire avec les universités et les organismes partenaires du site.

2^{ème} ambition : Sciences avec et pour les Sociétés ultramarines

Cette ambition se construit autour d'une mission essentielle pour le monde de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) sur tout le territoire national. Le CNRS a su s'en emparer dans une stratégie affirmée dans l'hexagone mais peu déployée en Outre-mer. Les populations de ces territoires ont un besoin crucial de partage et d'un pacte de confiance avec les scientifiques pour mieux appréhender et construire leur futur.

Les actions possibles que le CNRS pourrait mettre en place sont de deux ordres : tournées vers le territoire et tournées vers l'hexagone pour mieux former aux enjeux ultramarins.

- Partager cette connaissance avec la population et les collectivités en ciblant prioritairement la jeunesse en charge du futur des territoires ultramarins, sera source de réussite de notre stratégie.
- En lien avec les priorités du CNRS, accompagner ces territoires dans les domaines d'innovation autour des substances naturelles et de leurs usages (MOM : réflexion SGPI MOM et Pôle de compétitivité) et autour de la transition énergétique.
- Informer et sensibiliser en Hexagone à l'histoire et au patrimoine naturel de ces territoires dans des formations dédiées aux cadres de l'Etat ou plus largement aux fonctionnaires amenés à aller sur ses territoires.

3^{ème} ambition : Rayonnement international sur les bassins régionaux des Outre-mer

Les Outre-mer doivent mieux participer aux enjeux internationaux de recherche et de formation dans leurs bassins régionaux. Le CNRS peut jouer un rôle essentiel et dynamique grâce en particulier à son réseau de bureaux à l'étranger. Suivant les thématiques ciblées et les outils mis en œuvre, les bureaux pourront aider à ancrer des collaborations plus affirmées dans les différents bassins concernés. (Commentaire du MOM : Le Quai d'Orsay et l'AFD pourraient être très intéressés par cet aspect. C'est un vecteur de soft diplomatie, très puissant).

Les Principes

Les constats montrent l'importance de construire une stratégie du CNRS en Outre-mer autour de quelques principes qui sont énumérés ci-dessous :

- Prendre en compte les enjeux et défis de ces territoires qui sont inscrits dans leurs stratégies propres.
- Tirer des leçons du passé et de l'état des lieux et faire des choix adaptés aux forces en présence et aux enjeux scientifiques.

- Le CNRS doit apparaître en tant que CNRS et plus particulièrement sur ces territoires où il représente peu de personnel.
- S'appuyer sur les universités de site, organismes et l'ensemble des PIA existants que nous co-portons ou co-pilotons afin d'optimiser les moyens humains et de recherche et mieux s'ancrer dans les enjeux des territoires.
- Elargir le champ thématique et mutualiser en interne autour des infrastructures d'observation et plateformes déjà mises en œuvre dans des unités et se servir de ces réussites comme point de nucléation à l'échelle du bassin régional.
- Nécessité de clarifier le message et le positionnement en simplifiant l'organigramme des outils CNRS existants sur les territoires pour aller vers, si possible, un seul, flexible par son pilotage et lisible par tous les partenaires et parties prenantes sur les territoires.
- Les UMR et Fédérations ne semblent pas toujours être les outils efficaces de stratégie et développement de la recherche sur ces territoires mais ils sont appréciés par les personnels (mutualisation, minimisation du risque d'isolement scientifique...).
- Garder de l'opportunité individuelle pouvant renforcer les 2 points précédents (PPR, PEPR, autres) mais en évitant l'éparpillement dans des UMR où nous ne représentons que le label et en encourageant les liens dans les bassins.
- Utiliser et bonifier la possibilité d'augmenter les forces sur des enjeux majeurs en permettant des mobilités « facilitées » entre l'hexagone et les Outre-Mer et réciproquement.
- Utiliser les financements des PPR et PEPR en lien avec les Outre-Mer, au travers des projets, pour augmenter la formation des jeunes (docs et post docs), des services d'appui et ainsi les sensibiliser aux enjeux et spécificités de ces territoires français.

A partir de l'ambition affichée et des différents principes énumérés ci-dessus, il est proposé que la feuille de route du CNRS en Outre-mer se décline en 5 axes majeurs qui composeront le Plan d'actions et pourront se décliner au niveau d'un ou des territoires, entre les différents territoires et/ou niveau national. Les premières actions seront co-définies et mises en œuvre avec les acteurs du territoire sur la période été 2023- été 2024.

1. *Proposer des actions de recherche portées par le CNRS et co- construites avec les acteurs du territoire, qui s'appuient sur une base ancrée et solide sur le territoire et qui ouvrent vers une approche pluridisciplinaire mieux intégrée dans les enjeux du territoire et du bassin régional.*
2. *Créer une dynamique de recherche pluridisciplinaire reliant un territoire ultramarin et l'hexagone sur des enjeux partagés avec le territoire et les partenaires du site.*
3. *Créer une dynamique de recherche partagée dans l'ESR reliant les unités ultramarines entre elles et favoriser les liens avec leurs partenaires régionaux autour de questions de recherche et/ou d'innovation et/ou de formation.*
4. *Soutenir des actions de formation et de sensibilisation des populations aux enjeux et défis de leurs territoires en lien avec les projets de recherche développés et les partenaires de site.*
5. *Participer à la création et/ou à l'alimentation des outils de formation et pilotage RH permettant une meilleure connaissance et attractivité de ces territoires.*

Participation à des formations pour les cadres de l'Etat et autres professionnels (enseignants, cadres de l'industrie, ...) en mobilité. Un exemple serait de participer à des journées de formation pour les cadres supérieurs partant pour Guyane et Mayotte, mises en œuvre dans le cadre de la Chaire Outre-mer de Sciences Po mis en place par le MOM.

Réflexion transversale multi-partenaires et avec l'Etat autour des coûts (sur-) de la recherche en Outre-mer